

MOTION POUR LE MAINTIEN DU SERVICE DES URGENCES ET D'UN SMUR A THOUARS

La Communauté de Communes du Thouarsais forte de ses 36 000 habitants souhaite par la présente motion interpeller l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle Aquitaine et les pouvoirs publics pour exiger un maintien du service des urgences et d'un SMUR sur le site de Thouars en complémentarité du plateau unique de Faye L'Abbesse.

Si la Communauté de Communes considère la nécessaire restructuration et la modernisation de l'hôpital public et ceci par la création d'un plateau unique à Faye l'Abbesse, elle estime pour autant indispensable le maintien d'un service d'urgences sur le territoire communautaire comme prévu dans le projet initial.

Considérant que l'accès à un service de soins pour des situations graves doit se faire dans un délai de moins de 30 minutes pour tout habitant sur le territoire national,

Considérant que ce service de proximité participe à l'attractivité de notre territoire, que notre collectivité investit pour ce territoire comme le font les entreprises Thouarsaises au quotidien,

Considérant que ce type de service indispensable à toute une population, ne s'évalue pas uniquement par les règles budgétaires et administratives mais par un réel aménagement de territoire pour l'accès aux soins,

Nous, élus, exigeons le maintien d'un service d'urgences et d'un SMUR sur le site de Thouars pour le Thouarsais, sur Parthenay pour la Gâtine et bien évidemment sur Faye l'Abesse pour le Bocage.

Au delà de cette inquiétude, nous regrettons l'absence de dialogue avec l'ARS, sur les choix opérés sur notre territoire,

Ainsi nous saisissons officiellement au travers de cette motion, l'ARS afin :

- de nous communiquer dans les plus brefs délais le projet médical de l'Hôpital Nord Deux Sèvres et de nous indiquer la nature des activités maintenues sur le site de Thouars
- de nous faire connaître si le service d'urgences et le SMUR seront maintenus à Thouars et dans quelle configuration, ceci devant être décliné dans le projet médical
- de nous préciser les impacts de ce projet médical et les conséquences en matière d'emploi pour notre territoire par catégories de personnel, considérant les enjeux liés à notre schéma de cohérence territorial, mais surtout eu égard aux conséquences sociales

Nous souhaitons par ailleurs faire part de nos inquiétudes quant aux informations relayées par la presse notamment, sur la fuite de médecins, de personnels soignants et d'agents administratifs. Aussi nous nous interrogeons sur le mode de gouvernance sur le site spécifique de Thouars et souhaitons que l'ARS donne des signes forts pour rassurer le personnel de l'Hôpital Nord Deux Sèvres.

Nous, élus locaux, relayons par la présente motion une réelle inquiétude des Thouarsais.

Nous, élus locaux, souhaitons un outil au service de notre population, répondant aux besoins vitaux. Aussi, afin que la première victime ne soit pas notre Territoire, nous en appelons officiellement à l'ARS pour un maintien d'un service d'urgences et d'un SMUR sur le site de Thouars et nous appelons dès maintenant à la mobilisation citoyenne pour garantir un service de proximité de qualité.

